

Environnement

Ceci est un extrait du
Rapport de responsabilité
d'entreprise 2019 de BCE



Notre vision environnementale

La protection de l’environnement est au cœur de notre approche en matière de responsabilité d’entreprise et de notre objectif de transformer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde. Cette approche cadre avec nos impératifs stratégiques ainsi qu’avec notre détermination à réduire notre empreinte carbone et à protéger l’environnement dans chacune de nos activités. Notre Politique environnementale, dont la première version remonte à 1993, reflète les valeurs des membres de l’équipe, de même que les attentes des clients, des investisseurs et de la société en général.

Ceci est un extrait du
Rapport de responsabilité
d’entreprise 2019 de BCE

POURQUOI C’EST IMPORTANT GRI 103

Presque toutes les activités humaines ont des répercussions sur l’environnement. Nous croyons que nous avons la responsabilité de réduire les effets négatifs de nos activités sur l’environnement et, si possible, d’avoir un impact environnemental positif. C’est ce que les membres de l’équipe, nos clients et nos investisseurs attendent de nous, à juste titre, et nous en sommes bien conscients. Prendre soin de l’environnement est logique sur le plan des affaires. Si nous ne faisons rien pour réduire notre empreinte écologique, nous risquons de perdre de précieux membres de notre équipe, clients et investisseurs au profit de nos concurrents et de voir augmenter les coûts liés aux amendes et aux travaux de remise en état, ce qui réduirait notre capacité à générer des revenus.

CE QUE NOUS FAISONS

Bell doit avant tout son statut de leader en environnement à une vaste gamme d’indicateurs de performance et de programmes novateurs qui visent à assurer le respect de la réglementation, à protéger l’environnement et à contribuer à un monde meilleur. Son action dépasse toutefois largement les limites de l’entreprise, notamment par l’entremise des exigences contractuelles avec les fournisseurs et de ses différents services offerts tels que la vidéoconférence, qui aident ses clients à atteindre leurs propres objectifs environnementaux. Son système de gestion environnementale, qui s’améliore depuis plus de 25 ans, a été certifié conforme à la norme ISO 14001 en 2009. Bell est ainsi devenue la première entreprise de télécommunications à avoir obtenu cette certification au Canada. Elle ne cesse de chercher à progresser en fixant de nouvelles cibles et en améliorant sa performance environnementale.



Leadership en environnement

Depuis plus de 25 ans, Bell met en œuvre et maintient des programmes visant à réduire l'impact environnemental de ses activités. Son système de gestion et de revue environnementale (SGRE) est certifié conforme à la norme ISO 14001 depuis 2009, ce qui fait de Bell la première entreprise de télécommunications canadienne à avoir obtenu cette certification. Ses efforts soutenus pour conserver cette certification et sa performance générale sur le plan de la protection de l'environnement ont été soulignés par de nombreux organismes externes.

L'efficacité des programmes liés à la responsabilité d'entreprise et aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de BCE est reconnue partout dans le monde, à preuve son inclusion dans le classement de divers indices de durabilité et les prix reçus pour récompenser ses initiatives en matière de durabilité. En 2019, BCE a continué de faire partie d'indices boursiers à caractère éthique, comme l'indice FTSE4Good Index, l'indice Jantzi Social Index, le Global Compact 100 (GC 100) des Nations Unies et l'indice Euronext Vigeo World 120. L'indice Vigeo rassemble les 120 entreprises les plus évoluées de l'Europe, de l'Amérique du Nord et de la région Asie-Pacifique et fait ressortir les entreprises qui affichent la meilleure performance sur le plan des facteurs ESG. BCE a également été citée parmi les meilleurs placements dans des sociétés responsables sur les plans social et environnemental par la firme ækom research, a été choisie pour faire partie de la liste du Ethibel EXCELLENCE Investment Register et fait partie des indices STOXX Global ESG Leaders, une série novatrice d'indices boursiers mesurant la performance sur les plans ESG.

Ces reconnaissances témoignent de la performance environnementale de Bell et du fait qu'un grand nombre de ses services et processus permettent de réduire son empreinte carbone et celle de ses clients, depuis les services de conférence audio et vidéo, qui remplacent les voyages d'affaires, jusqu'à [l'informatique en nuage et la virtualisation](#). Le secteur des solutions de services d'affaires peut apporter une contribution essentielle aux initiatives visant à réduire les émissions de carbone. Les gains d'efficacité engendrés par ses solutions de services d'affaires permettent à Bell d'atténuer sa propre empreinte carbone et de donner à ses clients et à ses partenaires en amont et en aval de sa chaîne d'approvisionnement des outils pour réaliser leurs stratégies de réduction du carbone. Pour plus de détails sur les possibilités de réduction de l'empreinte de nos technologies, veuillez consulter la section [L'utilisation des produits et services de Bell aide à lutter contre les changements climatiques](#) du présent rapport.

Ceci est un extrait du
[Rapport de responsabilité
d'entreprise 2019 de BCE](#)



Défis environnementaux

Nos défis environnementaux les plus importants sont la consommation d'énergie et les changements climatiques, la gestion des déchets (ce qui inclut la récupération des appareils électroniques) et la gestion d'équipements pétroliers.

Parmi ces défis, les changements climatiques, la consommation d'énergie et la récupération d'appareils électroniques sont plus complexes à relever, car nous avons beaucoup moins de contrôle sur les facteurs qui influencent le plus leurs retombées. Nos activités consomment de l'énergie, en particulier dans nos centres de données, mais c'est aussi le cas de chacun des appareils que nos clients utilisent pour se connecter à nos réseaux. Souvent, les téléphones intelligents et les autres appareils consomment plus d'énergie à mesure qu'ils gagnent en puissance. Nous poursuivons l'expansion de notre couverture réseau dans le but de fournir un accès fiable et des services plus rapides pour ces appareils. Le remplacement des infrastructures désuètes par des technologies modernes comme les réseaux optiques génère plus de déchets. De plus, les clients renouvellent leurs appareils cellulaires plus souvent de nos jours, ce qui crée un flux continu de déchets électroniques. Comme nous vendons ces technologies, nous sommes conscients que nous devons limiter le plus possible le nombre d'appareils désuets expédiés dans des sites d'enfouissement. Le suivi de ces enjeux exige un système de gestion dynamique et réactif.

Les réservoirs de produits pétroliers de Bell jouent un rôle essentiel pour combler les besoins quotidiens de chauffage de nos installations et comme source d'énergie pour nos génératrices d'urgence. Ces réservoirs constituent des actifs critiques durant des situations d'urgence comme les tempêtes de verglas, qui peuvent provoquer des pannes de courant prolongées. Pour plus de détails sur la gestion de l'équipement des produits pétroliers, veuillez consulter la fiche d'information [Gestion de l'équipement des produits pétroliers](#) sur notre site Web.



Ceci est un extrait du
[Rapport de responsabilité
d'entreprise 2019 de BCE](#)

Ceci est un extrait du
[Rapport de responsabilité
d'entreprise 2019 de BCE](#)

Changements climatiques

Notre participation à la lutte contre les changements climatiques

La lutte contre les changements climatiques passe par la réduction des émissions de GES, qui réchauffent notre planète. Bien des approches sont possibles : 1) lancer des initiatives d'économie d'électricité (consistant entre autres à moderniser les immeubles), 2) réduire la consommation de carburant, en adoptant des sources d'énergie renouvelable et 3) utiliser des technologies pouvant se substituer aux déplacements d'affaires. L'utilisation de nos produits et services aide aussi à réduire nos émissions de GES et celles de nos clients. Pour assurer une gestion rigoureuse de notre bilan carbone, nous surveillons étroitement nos émissions de GES, publions des rapports et avons fixé des cibles de réduction. GRI 201-2

POURQUOI C'EST IMPORTANT GRI 103

Les scientifiques du monde entier s'accordent pour dire que les émissions de gaz à effet de serre (GES) – en particulier le dioxyde de carbone (CO₂) – contribuent fortement aux changements climatiques¹. Les faits scientifiques recueillis à l'échelle internationale soulignent également la responsabilité qui incombe aux entreprises de participer à la lutte contre les changements climatiques et de s'adapter à leurs effets. Les changements climatiques peuvent accroître les risques auxquels sont exposées toutes les entreprises, dont les risques financiers et opérationnels, ainsi que ceux liés à la chaîne d'approvisionnement, à la santé et la sécurité, et à la réputation. Nous croyons également que nous avons un rôle important à jouer en tant qu'entreprise pouvant offrir des technologies qui aident les clients à combattre les changements climatiques et à s'adapter à leurs effets sur leur entreprise.

CE QUE NOUS FAISONS

En tant qu'entreprise citoyenne responsable, nous agissons sur ces deux fronts. D'une part, nous nous efforçons de réduire notre consommation d'énergie et d'aider nos clients à en faire autant. Nous croyons aussi que la publication de rapports périodiques sur notre performance énergétique et nos émissions de GES indique à nos parties prenantes que nous prenons ces initiatives au sérieux. Du côté de l'adaptation, nous prenons des mesures pour maintenir notre résilience face aux changements climatiques et aidons nos clients à faire de même.

Économies d'énergie

Notre contribution à l'atténuation des changements climatiques commence par la réduction de notre propre consommation d'énergie. Nous cherchons notamment à moins consommer et à réduire nos émissions de GES en augmentant l'efficacité électrique de nos installations, en réduisant la consommation de carburant des véhicules et en évitant les déplacements non indispensables. Pour constamment améliorer notre performance énergétique, nous avons créé en 2008 le Conseil de l'énergie, un comité formé de membres de la direction qui relève du Comité SSSEC. Ce comité a pour mandat de définir et de soutenir des programmes d'économie d'énergie dans trois secteurs : installations (immeubles, réseau de télécommunications et infrastructure TI), parc de véhicules et technologies pouvant se substituer aux déplacements d'affaires.

Pour plus de détails sur l'électrification des transports chez Bell, veuillez consulter la fiche d'information [Électrification des transports](#) sur notre site Web. ODD 8.4

1. Pour en savoir davantage sur le rapport spécial 2018 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), veuillez cliquer [ici](#).

Ceci est un extrait du [Rapport de responsabilité d'entreprise 2019 de BCE](#)

Le programme d'économie d'énergie supervisé par le Conseil de l'énergie joue un rôle important dans l'atteinte de nos objectifs de réduction des émissions de GES. Il accroît aussi notre compétitivité sur le plan des coûts en compensant l'augmentation des coûts énergétiques. Nos efforts de réduction des émissions de carbone nous aident à diminuer notre consommation de carburant et d'électricité et nos dépenses en déplacement et soutiennent l'un de nos impératifs stratégiques : gérer avec agilité et selon une structure de coûts efficace.

En matière d'économies d'énergie, l'équipe Bell a fait des progrès considérables depuis 2008, alors même que notre champ d'activité s'élargissait par le biais de la croissance et des acquisitions. En réduisant la consommation d'électricité dans nos installations, en améliorant l'efficacité énergétique de notre parc de véhicules et en utilisant les services téléphoniques et les outils de vidéoconférence et de conférence Web pour restreindre nos déplacements, nous avons évité l'émission de plus de 67 kilotonnes (kt) d'équivalent CO₂ et réalisé des économies de plus de 90 millions \$.

Réduction de la consommation d'énergie depuis 2008

	ÉLECTRICITÉ	CARBURANT	DÉPLACEMENTS
Énergie	377,48 GWh	9,19 millions de litres	s. o.
Équivalent CO ₂	41,21 kt	21,60 kt	4,66 kt
			
L'ÉQUIVALENT DE...	L'ÉLECTRICITÉ NÉCESSAIRE POUR ALIMENTER 37 748 FOYERS PENDANT UN AN	167 056 PLEINS D'ESSENCE POUR AUTOMOBILES DE TYPE INTERMÉDIAIRE	7 247 VOLS EN AVION D'UN BOUT À L'AUTRE DU CANADA
GRI 302-4, SASB			

Énergie renouvelable ODD 8.4, SASB

Au moins 56 %¹ des 1 987 728 MWh d'électricité que nous avons consommés en 2019² provenaient de sources renouvelables comme l'hydroélectricité qui comptait pour 89 %, et l'énergie éolienne, marémotrice ou solaire. En 2019, le réseau de Bell a aussi généré environ 170 000 kWh d'énergie renouvelable provenant de sources d'énergie éolienne et solaire. Nos neuf systèmes hybrides de piles solaires et de génératrices diesel installés dans le Nord canadien génèrent 80 000 kWh d'énergie renouvelable par année. Cela nous fait économiser 110 000 litres de diesel et représente l'équivalent de 307 tonnes de CO₂ par an. En 2019, nous avons ajouté une capacité de 60 000 kWh additionnels grâce à une centrale solaire photovoltaïque à Whitehorse et économisé 7 000 kWh grâce à un système refroidissement par une source naturelle à Fort Nelson.

Pour en savoir plus sur nos initiatives en matière d'énergie renouvelable, consultez la fiche d'information sur l'[Énergie renouvelable](#) sur notre site Web.

L'utilisation des produits et services de Bell aide à lutter contre les changements climatiques GRI 201-2, ODD 8.4

Nous savons depuis longtemps que l'utilisation de technologies de télécommunications (comme les services en nuage, la virtualisation, les téléconférences et les vidéoconférences) peut aider Bell à combattre les changements climatiques en réduisant l'empreinte carbone de ses activités et celle de ses clients³. De fait, nos produits et services aident de bien des façons nos clients à réduire leurs besoins en énergie, à diminuer leurs émissions de carbone et à accroître leur productivité. Par exemple, nos services IdO peuvent servir à optimiser la gestion des actifs et des parcs de véhicules, mais aussi à mettre en œuvre des applications de type bâtiment intelligent, ville intelligente, activités d'exploitation intelligentes et travail de terrain intelligent.

Nous entendons poursuivre le développement de solutions d'affaires, comme les services en nuage et la virtualisation, qui réduisent l'empreinte carbone de nos clients ainsi que la nôtre. L'un des moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif consiste à favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat en participant à des grappes technologiques telles qu'[Écotech Québec](#), qui visent à accélérer le développement de technologies propres. Par ces partenariats, Bell souhaite soutenir l'innovation locale et créer des liens avec des entrepreneurs en technologies propres afin d'améliorer sa performance sur le plan environnemental. Grâce au partenariat avec Écotech Québec, Bell peut également accéder à 12 grappes mondiales de technologies propres de premier plan par l'intermédiaire d'International Cleantech Network. ODD 17.17

Bell donne l'exemple en employant dans le cadre de ses propres activités quelques-unes des nombreuses méthodes pratiques qui permettent aux services d'affaires d'offrir des moyens simples et astucieux pour accroître la productivité tout en réduisant les coûts énergétiques et les émissions de GES.

1. Calculs fondés sur les données de 2016 relatives à l'électricité au Canada (sommaire et tableaux d'intensité) du [Rapport d'inventaire national 1990-2017](#), publié le 15 avril 2019
2. D'après la consommation d'énergie mesurée entre le 1^{er} octobre 2018 et le 30 septembre 2019
3. Comme démontré par la [Global Enabling Sustainability Initiative](#).

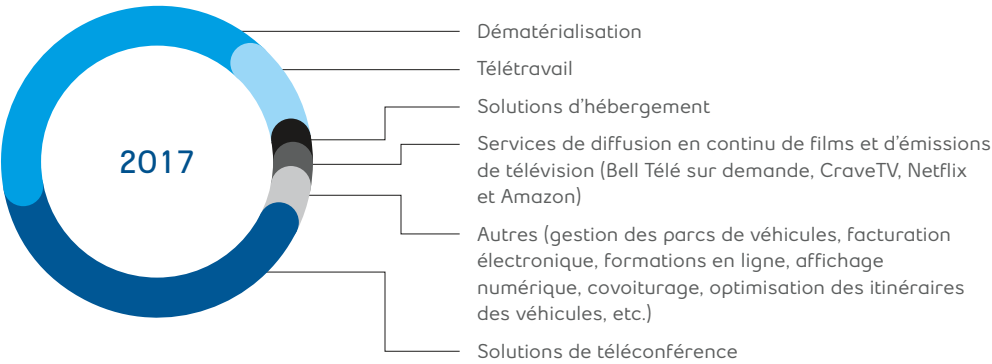
Ceci est un extrait du [Rapport de responsabilité d'entreprise 2019 de BCE](#)

VOICI QUELQUES-UNES DE NOS INITIATIVES :

- Virtualisation et informatique en nuage afin d'encourager l'utilisation optimale de l'espace, de l'énergie et des sources de refroidissement en regroupant les serveurs et les unités de stockage¹
- Contrôles électroniques jumelés à nos réseaux de communication afin de réduire la consommation d'énergie dans les immeubles
- Applications Internet des objets (IdO) afin d'améliorer la surveillance et le contrôle de l'équipement industriel et de tous les types d'appareils électriques courants
- Systèmes de télémétrie pour les véhicules afin de réduire la marche au ralenti des moteurs et d'optimiser les itinéraires des véhicules commerciaux
- Services de téléconférence et de vidéoconférence afin de réduire les besoins de déplacements²
- Réseaux sociaux afin de faciliter le covoiturage et le partage de véhicules.

Pour connaître notre impact net sur la charge de carbone à l'échelle planétaire, nous avons mis au point avec Groupe AGÉCO une méthodologie visant à quantifier les avantages environnementaux de nos produits et services. Notre analyse nous a amenés à conclure qu'en 2017, les technologies de Bell ont permis à nos clients de réaliser une réduction de leurs émissions de carbone de plus de 885 kilotonnes³, ce qui équivaut à plus de 2,4 fois l'empreinte carbone de notre entreprise. C'est donc un gain net pour l'ensemble de la planète.

Réduction du carbone attribuable aux technologies de Bell



Cette analyse est la deuxième de ce type à être effectuée chez Bell. Les avantages environnementaux mesurés en 2017 sont probablement sous-évalués, compte tenu des hypothèses prudentes qui ont été posées et de la complexité du processus de collecte de données. Cette analyse confirme néanmoins que nos produits et services présentent un potentiel de réduction du carbone important que nous entendons continuer à exploiter. Les avantages potentiels futurs apparaissent également plus clairement. Par exemple, selon le rapport [SMARTer2030](#) de la Global Enabling Sustainability Initiative (GeSI), le déploiement généralisé de solutions de services d'affaires pourrait faire économiser jusqu'à 10 fois les émissions de carbone du secteur d'ici 2030.

1. Pour en savoir plus sur la virtualisation, cliquez [ici](#)
2. Pour en savoir plus sur les solutions de téléconférence, cliquez [ici](#)
3. Compte tenu des produits et services pour lesquels Bell a mis au point les technologies considérées et joue un rôle déterminant afin de les rendre accessibles aux clients, ainsi que des produits et services pour lesquels Bell n'a pas mis au point les technologies mais en favorise l'utilisation en fournissant des services réseau.

Ceci est un extrait du
[Rapport de responsabilité
d'entreprise 2019 de BCE](#)

Émissions de gaz à effet de serre (GES)

Bell prend au sérieux son objectif de contrôler et de réduire ses émissions de GES (voir son [objectif en la matière](#) dans le présent rapport). L'intégration verticale de Bell, qui englobe les activités d'installation et de construction, souvent confiées en sous-traitance à d'autres fournisseurs, a une incidence sur notre production d'émissions de GES de portée 1 (émissions directes). Notre croissance dans les secteurs de la diffusion et des médias a une incidence sur nos émissions de portée 2 (émissions indirectes).

Le tableau suivant précise l'empreinte carbone de l'entreprise Bell.

Émissions de GES

2018-2019¹ (en kt d'équivalent CO₂)

PORTÉE	DESCRIPTION DE LA PORTÉE		2019 ³	2018 ⁴	VARIATION
Portée 1	Émissions directes de GES provenant de sources détenues ou contrôlées par Bell GRI 305-1		148,89	137,03	+11,86
Portée 2	Émissions indirectes de GES associées à la consommation d'énergie achetée (électricité, chaleur, vapeur et refroidissement) GRI 305-2		196,40	199,39	-2,99
Portée 3	Autres émissions indirectes de GES liées aux déplacements d'affaires du personnel de Bell ² GRI 305-3		9,41	9,30	+0,11
Total			354,70	345,72	+8,98

Pour en savoir plus sur notre consommation d'énergie, nos émissions de GES et leurs variations d'une année à l'autre, veuillez consulter la fiche d'information sur la [Consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre](#) sur notre site Web.

Il est possible de vérifier les données rapportées et les hypothèses en consultant l'[Énoncé de certification de PwC](#) dans la section Responsabilité de notre site Web.

1. Pour cet indicateur, PwC a produit une attestation d'assurance limitée. Veuillez vous reporter à l'[Énoncé de certification de PwC 2019](#)
2. Les déplacements d'affaires comprennent les déplacements en avion, en train, en véhicules loués et en véhicules personnels
3. D'après la consommation d'énergie mesurée entre le 1^{er} octobre 2018 et le 30 septembre 2019
4. D'après la consommation d'énergie mesurée entre le 1^{er} octobre 2017 et le 30 septembre 2018.

Ceci est un extrait du
Rapport de responsabilité
d'entreprise 2019 de BCE

Objectifs de réduction des émissions de GES de Bell

Bell s’est fixé des objectifs à court terme en matière d’émissions de GES et, simultanément, cherche à définir un objectif à long terme plus ambitieux.

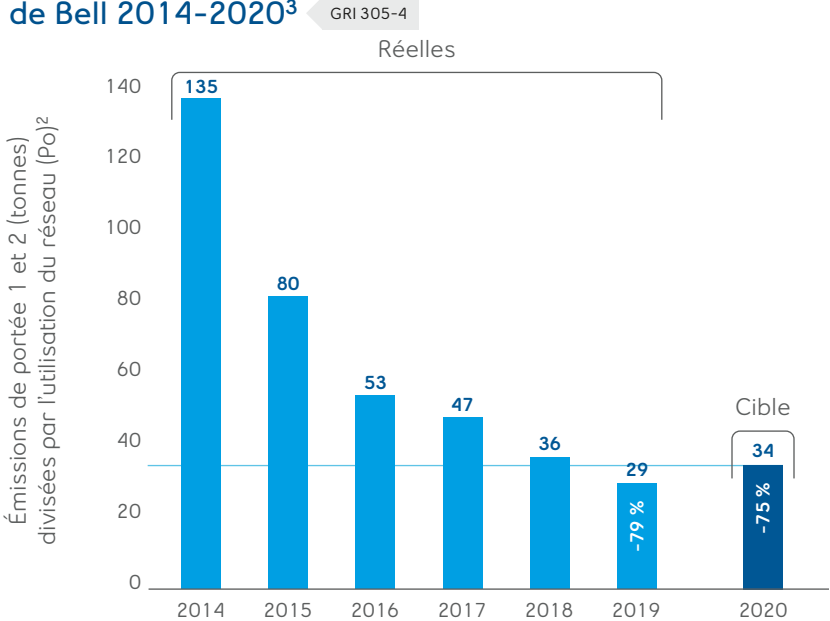
Objectifs à court terme¹

Notre objectif est de réduire d’ici la fin de 2020 le ratio de nos émissions de GES de portée 1 et 2 (en tonnes d’équivalent CO₂) et de notre utilisation du réseau (en Po)² de 75 % par rapport au niveau de 2014³. Nous sommes fiers d’annoncer qu’à la fin de 2019, nous avons dépassé cette cible de quatre points de pourcentage, le ratio ayant baissé de 79 % par rapport à 2014³. Nous nous sommes donc fixé un nouvel objectif à court terme : celui de réduire d’ici la fin de 2021, le ratio de nos émissions de GES de portée 1 et 2 (en tonnes d’équivalent CO₂) et de notre utilisation du réseau (en Po)² de 40 % par rapport au niveau de 2019. GRI 305-4

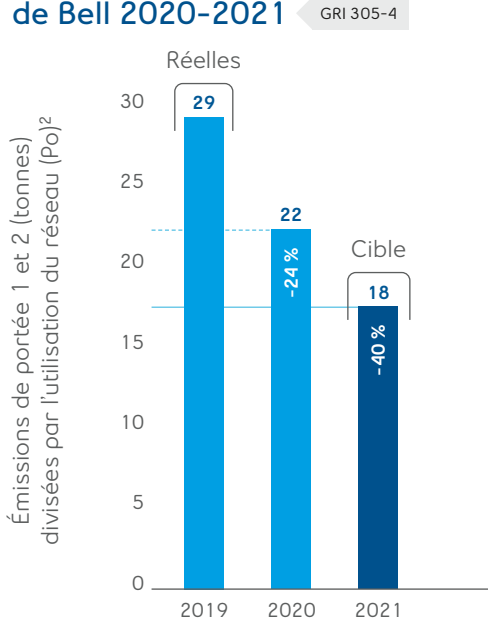
Ces mesures d’intensité illustrent clairement l’empreinte carbone de nos activités et tiennent compte de la capacité de réduction des émissions inhérentes à nos produits et services (voir la section du rapport sur [l’utilisation des produits et services de Bell aide à lutter contre les changements climatiques](#)).

Nous continuerons à mettre en œuvre des mesures d’atténuation visant à diminuer notre consommation d’électricité et de carburant – et, du même coup, l’intensité de nos émissions de GES annuelles. Malgré nos nombreux programmes axés sur les économies d’énergie, notre consommation d’énergie tend à s’accroître avec le temps, en raison de notre croissance. En revanche, le taux d’utilisation de notre réseau (qui vise à quantifier l’utilisation de nos technologies) augmente beaucoup plus rapidement, ce qui témoigne d’une croissance marquée de l’efficacité dudit réseau.

Objectifs de réduction des émissions de GES de Bell 2014-2020³



Nouvel objectif de réduction des émissions de GES de Bell 2020-2021



- À partir de 2018, les données sont basées sur la consommation d’énergie et l’utilisation du réseau entre le 1^{er} octobre de l’année précédente et le 30 septembre de l’année en question
- L’utilisation du réseau comprend les services Internet résidentiels et de gros, le service Internet spécialisé d’affaires (ISA), les réseaux privés virtuels (RPV), les services de télé IP, l’interconnexion des réseaux, les services sans fil prépayés et postpayés, le service sans fil jusqu’au domicile, le trafic sur le réseau Voix sur LTE (VoLTE), les applications IdO et l’utilisation d’entreprise, au Canada et sur les réseaux des partenaires d’itinérance internationale. Les télécommunicateurs utilisent des méthodologies différentes pour la collecte des données sur l’utilisation du réseau. De plus, comme le modèle d’affaires d’une entreprise influe directement sur le volume de GES produit et sur la méthode de calcul et de classement de ces GES (comme mentionné dans la section sur la répercussion du modèle d’affaires de la fiche d’information sur la [Présentation des enjeux pertinents](#)), le ratio proprement dit ne peut pas être utilisé pour comparer directement le rendement des télécommunicateurs
- À l’exclusion de Bell MTS.

Ceci est un extrait du
[Rapport de responsabilité
d'entreprise 2019 de BCE](#)

Objectif à long terme

À titre de chef de file reconnu en matière d'environnement, Bell travaille à la mise au point d'une nouvelle approche afin d'établir un objectif plus ambitieux de réduction des émissions de GES. Elle soupèse les avantages de deux options : devenir carboneutre ou se fixer un objectif [fondé sur la science](#). Elle collabore avec ses partenaires, tels que la Global Enabling Sustainability Initiative ([GeSI](#)), pour étudier les meilleures options en fonction de ses activités.

Nous prévoyons présenter ce nouvel objectif d'ici 2022.

Adaptation de Bell aux impacts des changements climatiques

GRI 201-2

Malgré les efforts déployés dans le monde entier pour réduire les émissions de GES, les faits scientifiques contenus notamment dans le rapport spécial 2018 du GIEC¹ montrent que même les niveaux actuels de réchauffement planétaire se traduiront probablement par une accentuation des impacts et des risques subis par les populations, les économies et les écosystèmes, ne serait-ce que par la fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques violents. D'après le document [The Global Risks Report 2020 publié par le Forum économique mondial](#), les risques liés aux changements climatiques s'imposent de plus en plus dans le tableau global des risques tant en termes de probabilité que d'impacts connexes.

Bell prend ces risques très au sérieux et est résolue à appliquer des mesures d'adaptation garantissant la continuité de ses activités face aux changements climatiques. De plus, l'utilisation des produits et services de Bell nous aide à nous adapter aux effets des changements climatiques et aide nos clients à faire de mêmes.

Mesures d'adaptation

Nos infrastructures et installations vitales doivent fournir un environnement uniforme, sécurisé et fiable pour l'exploitation de nos réseaux et de notre infrastructure TI, et pour soutenir les membres de l'équipe. Nos activités d'exploitation sont tributaires de la façon dont nous protégeons nos réseaux et nos autres infrastructures et installations contre les catastrophes naturelles, y compris les tremblements de terre et les événements météorologiques violents, comme les tempêtes de verglas, de neige ou de vent, les inondations et les tornades. Bell concentre ses efforts sur l'application des mesures d'adaptation pour maintenir la continuité de ses activités et la sécurité des membres de son équipe.

Notre approche comprend l'évaluation des risques et des occasions liés aux changements climatiques afin de tirer parti des produits et services de Bell pour réduire les émissions de carbone. Cela implique que l'on détermine l'effet potentiel des conditions météorologiques extrêmes sur nos activités en collaboration avec notre équipe de continuité des affaires afin d'évaluer les menaces, les vulnérabilités et les effets sur nos activités, et de mettre au point des plans d'atténuation des risques. Nous surveillons les projets de lois de politiques et de règlements actuels ou à venir sur les changements climatiques qui pourraient affecter l'entreprise, et nous en faisons état deux fois par an auprès de notre Comité SSSEC.

En ce qui a trait aux actifs, les risques et les occasions liés à nos immeubles, nos réseaux et notre parc de véhicules sont évalués par nos équipes responsables des immeubles, de la gestion des risques et de la continuité des affaires. Les immeubles et les réseaux sont d'abord classés selon leur degré d'importance pour la fourniture continue des principaux services de communication. Cette évaluation entraîne la mise au point de plans d'atténuation des risques et d'amélioration de l'exploitation. Les catastrophes naturelles et les coûts énergétiques sont les principaux aspects examinés dans les évaluations des risques et des occasions.

1. Pour en savoir davantage sur le rapport spécial 2018 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), veuillez cliquer [ici](#).

L'utilisation des produits et services de Bell aide à s'adapter aux effets des changements climatiques

L'utilisation de technologies de télécommunications (services en nuage, virtualisation, téléconférence, etc.) aide à adapter nos activités et celles de nos clients aux effets des changements climatiques. Nos produits et services contribuent à la continuité des affaires, augmentent la fluidité du trafic de données et assurent l'accès aux services et aux canaux de communication en cas de phénomènes météorologiques extrêmes. ODD 8.4



PAR EXEMPLE :

- La virtualisation et l'informatique en nuage aident les efforts pour la continuité des affaires grâce à la redondance de notre réseau¹
- Les réseaux sociaux peuvent faciliter le covoiturage et le partage de véhicules lorsque des phénomènes météorologiques extrêmes limitent les options de transport
- Les contrôles électroniques jumelés à nos réseaux de communication aident à s'adapter à la hausse des températures moyennes et aux canicules prolongées
- La dématérialisation peut éliminer le besoin de se déplacer (p. ex. : services bancaires en ligne).
- Les solutions de téléconférence et de télétravail favorisent la continuité des affaires²

Ceci est un extrait du [Rapport de responsabilité d'entreprise 2019 de BCE](#)

Divulcation d'information en matière de climat

Sur la question des changements climatiques, c'est par l'intermédiaire du présent rapport et de notre rapport annuel auprès du [CDP](#) (auparavant appelé Carbon Disclosure Project) que nous faisons état de nos mesures d'atténuation et d'adaptation. Le CDP, qui aide les investisseurs à évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, est soutenu par 515 investisseurs, qui gèrent des actifs dont la valeur totale s'élève à 106 billions \$ US. En 2019, BCE a atteint le niveau Leadership du CDP, qui reconnaît nos efforts relativement à l'action climatique, notre respect des meilleures pratiques et notre transparence quant à la divulgation de nos informations liées au climat.

TCFD | TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES

En 2019, BCE a réitéré son appui à la Task Force on Climate-related

Financial Disclosures (TCFD) du Financial Stability Board, qui vise à établir une divulgation volontaire et cohérente de l'information sur les risques liés au climat. Les 11 recommandations de la TCFD portent sur la manière dont les entreprises gèrent les risques et les occasions liés aux changements climatiques pour réduire le risque pour les investisseurs, optimiser les retombées financières et réduire au maximum les perturbations des marchés associées aux changements climatiques. Pour plus de détails sur les recommandations en question, veuillez consulter l'[Indice du contenu TCFD](#) et la fiche d'information sur la [Énoncé du TCFD](#) sur notre site Web.

1. Pour en savoir plus sur la virtualisation, cliquez [ici](#)
2. Pour en savoir plus sur les solutions de téléconférence, cliquez [ici](#). Pour en savoir plus sur les solutions de télétravail, cliquez [ici](#).

Gestion des déchets

Réduction de la quantité de déchets expédiés aux sites d'enfouissement

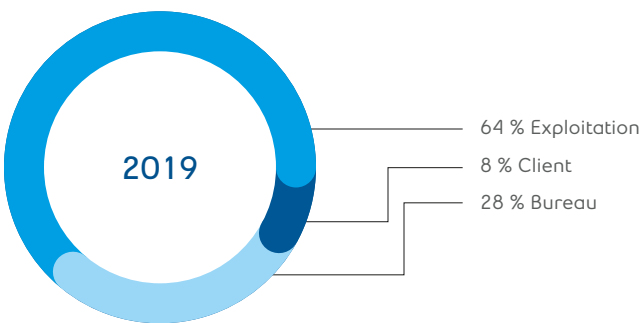
ODD 11.6, SASB

La plupart des fonctions d'installation et de construction de Bell sont intégrées à ses activités d'exploitation. Nous sommes donc responsables de la gestion d'une partie importante des rebuts provenant de notre réseau. Le recours à des sous-traitants pour ces fonctions réduirait notre proportion de déchets destinés aux sites d'enfouissement, mais nous priverait d'un contrôle direct sur des fonctions qui influent directement sur le service à la clientèle et l'exploitation.

Dans le but de minimiser la quantité de déchets qu'elle expédie dans les sites d'enfouissement, Bell a mis sur pied plusieurs programmes pour réduire, réutiliser, recycler ou encore utiliser à d'autres fins les matières résiduelles produites par ses activités d'exploitation.

Chaque année, nous évitons l'enfouissement de 100 % des matières dangereuses et des appareils récupérés auprès de nos clients. En 2019, nous avons détourné au total 63 %¹ de nos déchets des sites d'enfouissement. Les déchets provenant des activités d'exploitation ont représenté 64 % de ce total. Nos bureaux ont généré 28 % de l'ensemble de nos déchets, et les déchets électroniques provenant de la clientèle ont représenté les 8 % de déchets restants. Nous avons détourné des sites d'enfouissement 54 % des déchets de l'exploitation et 75 % des déchets des bureaux. GRI 306-2

Total de déchets détournés des sites d'enfouissement (en %)



POURQUOI C'EST IMPORTANT GRI 103

Tous les aspects de l'exploitation d'une entreprise produisent des déchets. La réduction des déchets est essentielle, car elle fait partie de notre engagement à augmenter notre efficacité opérationnelle et s'aligne sur les valeurs et les attentes des membres de l'équipe.

CE QUE NOUS FAISONS

Chez Bell, nous avons des programmes de tri, de réduction et de récupération des déchets depuis plus de 25 ans. Nous avons établi des objectifs et des processus de suivi et de production de rapports liés à nos activités qui produisent des déchets.

Déchets détournés GRI 301-3, 306-2, SASB

2019 (en tonnes)

	2019	POURCENTAGE DÉTOURNÉ EN 2019	TENDANCE	2018	POURCENTAGE DÉTOURNÉ EN 2018	VARIATION DU TAUX DE DÉTOURNEMENT (EN POINTS DE POURCENTAGE)
Exploitation						
Parc de véhicules ²	461	100	➡	508	100	➡
Matières dangereuses ³	1 481	100	➡	1 320	100	➡
Produits d'emballage ⁴	1 667	70	⬇	1 406	80	⬇
Équipement ⁵	18 089	47	⬇	17 199	56	⬇
Bureau	9 696	75	⬆	9 419	65	⬆
Clients ⁶	2 709	100	➡	2 479	100	➡
Total	34 103			32 331		

1. Pour cet indicateur, PwC a produit une attestation d'assurance limitée. Veuillez vous reporter à l'Énoncé de certification de PwC

2. Pneus, batteries, huile et filtres à huile, antigel usagé

3. Batteries plomb-acide, piles alcalines, lampes fluorescentes, contenants d'huile, matières absorbantes et chiffons contaminés, contenants de produits en aérosol et autres matières sous pression, peintures, solvants et colles

4. Palettes en bois, cartons et emballages en plastique pour équipement du réseau

5. Matériel de télécommunications : câbles, terminaux, poteaux et tourets, par exemple

6. Récepteurs télé, modems, téléphones et accessoires.

Ceci est un extrait du
[Rapport de responsabilité
d'entreprise 2019 de BCE](#)

Déchets des bureaux administratifs

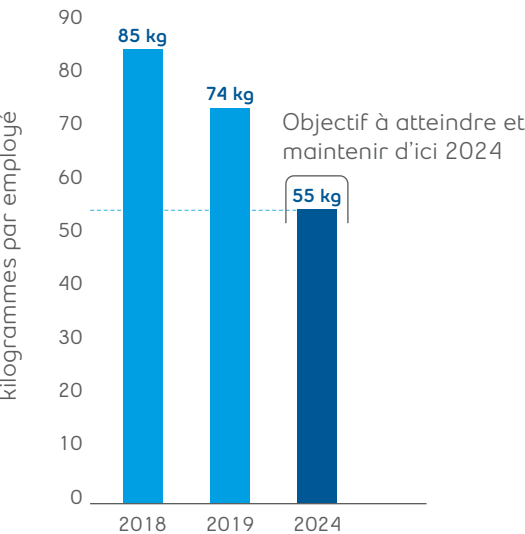
Nos mesures de gestion des déchets priorisent la réduction à la source (par exemple la consommation d'imprimés administratifs et d'emballages). De plus, l'énoncé de notre objectif portant sur les déchets des bureaux administratifs présente l'avantage de le rendre plus concret pour les membres de notre équipe. Il n'y aurait pas de diminution des déchets dans nos bureaux sans la participation de chacun.

C'est pourquoi notre objectif est de ne plus destiner aux sites d'enfouissement, d'ici 2024, que 55 kg de déchets par employé des bureaux administratifs que Bell possède ou loue chaque année.

En 2019, cette quantité de déchets individuelle s'est élevée à 74 kg par employé¹, soit une diminution de 11 kg pour la première année (près de 13 % de moins qu'en 2018, et 19 kg de moins que notre objectif).

Déchets des bureaux administratifs envoyés aux sites d'enfouissement

GRI 306-2



1. Pour cet indicateur, PwC a produit une attestation d'assurance limitée. Veuillez vous reporter à l'[Énoncé de certification de PwC](#).

Déchets dangereux

GRI 306-4

Nous rendons également compte des résultats associés à notre objectif qui consiste à confier 100 % de nos déchets dangereux à des recycleurs certifiés d'ici 2024. À l'heure actuelle, nous détournons des sites d'enfouissement 100 % des matières dangereuses que nous récupérons, ce qui comprend toutes les batteries dans notre réseau et les matières résiduelles produites par nos parcs de véhicules. Notre indicateur montre l'écart entre les déchets dangereux produits et les déchets dangereux récupérés.

L'année dernière, nous avons des lacunes en matière de récupération dans la région Atlantique et au Manitoba, pour ce qui est des aérosols, des tubes fluorescents et de la peinture. En 2019, nous avons résolu la situation dans la région Atlantique. Nous travaillons également sur la mise en place d'un programme amélioré de récupération de ces produits pour le Manitoba. Nous visons à ce que ces services de collecte soient entièrement opérationnels d'ici 2024.

En 2019, nous avons pu récupérer et confier à des recycleurs certifiés environ 99 % des matières dangereuses que nous avons produites¹.

Pour plus de détails, veuillez consulter la fiche d'information sur la [Gestion des déchets](#) sur notre site Web.

Ceci est un extrait du [Rapport de responsabilité d'entreprise 2019 de BCE](#)

Gestion écologique des appareils électroniques utilisés par les clients

Les résultats de la récupération des appareils mobiles sont difficiles à prévoir et à contrôler, car ils reposent souvent sur la fréquence à laquelle les clients remplacent leurs appareils par des modèles plus récents. La récupération dépend souvent du niveau d'activité économique : durant les périodes de ralentissement de l'économie, les gens sont moins enclins à renouveler leurs appareils et à s'abonner à de nouveaux forfaits. Elle est également liée au comportement des clients. D'après une [étude](#) menée en 2017 dans le cadre du programme Recycle mon cell de l'ACTS, 62 % des Canadiens conservent des téléphones cellulaires qu'ils n'utilisent plus. Compte tenu de la difficulté de prévoir le nombre de téléphones que nous pourrions récupérer, il nous est difficile de fixer un objectif à cet égard.

Bell récupère les téléphones mobiles dans le cadre de deux programmes complémentaires : le programme d'échange de téléphones et le programme [Le Bac Bell](#). Ce dernier, lancé en 2003 et offert dans les magasins Bell et Virgin Mobile de même que chez les détaillants La Source participants, a été le premier programme pancanadien établi par une entreprise pour la collecte de téléphones mobiles en vue de leur réutilisation et de leur recyclage. Bell remet les produits nets du programme Le bac Bell à un partenaire de l'initiative Bell Cause pour la cause.

De plus, Bell participe aux programmes provinciaux de recyclage d'autres types de produits électroniques, comme les tablettes, les casques, les téléviseurs, les ordinateurs et les batteries. Pour en savoir plus sur ces programmes, visitez la page [Bell.ca/recyclage](#).

En 2019, grâce à la participation de ses clients à ses programmes de récupération, Bell a détourné des sites d'enfouissement plus de 2 709 tonnes de matériel électronique. Cela représente une augmentation de 231 tonnes par rapport à l'année dernière.

POURQUOI C'EST IMPORTANT

GRI 103

Puisque les appareils de communication deviennent rapidement obsolètes, particulièrement dans le cas des téléphones mobiles, on en compte de plus en plus dans les déchets électroniques. L'élimination des déchets électroniques est un enjeu mondial, entre autres en ce qui a trait à la santé de ceux qui font le tri des composants.

Notre relation avec nos clients nous permet de gérer efficacement le recyclage, la réutilisation et l'élimination des produits. Les entreprises de télécommunications comme Bell font donc face à une réglementation de plus en plus stricte sur cet enjeu. Les règles de nombreuses régions au Canada sur la récupération et le recyclage des déchets électroniques sont contradictoires et exigent des entreprises qu'elles financent la récupération, le traitement, le recyclage et l'élimination adéquate des appareils. Notre relation avec nos clients est aussi à risque, car notre réputation pourrait être entachée si nous ne gérons pas les déchets électroniques correctement.

CE QUE NOUS FAISONS

Nous avons mis sur pied un programme efficace de gestion du recyclage, de la réutilisation et de l'élimination des déchets électroniques, qui comprend des programmes nationaux de reprise de produits, des boîtes de dépôt et des processus de retour par la poste.

Déchets électroniques des clients récupérés

GRI 306-2, SASB

(en tonnes)

ÉQUIPEMENT	2019	TENDANCE	VARIATION	2018
Récepteurs télé	1 919	↑	166	1 753
Modems	770,7	↑	81,7	689
Appareils mobiles	18,4	↓	-15,6	34
Batteries de téléphone mobile	1	↓	-0,5	1,5
Accessoires de téléphone mobile	0,4	↓	-0,6	1
Total	2 709,5	↑	231	2 478,5

Ceci est un extrait du
Rapport de responsabilité
d'entreprise 2019 de BCE

Objectif de Bell en matière de récupération des appareils utilisés par les clients

Nous croyons avoir un rôle important à jouer à l'égard de la récupération des appareils électroniques utilisés par les clients, compte tenu de notre relation étroite avec ces derniers. En 2017, nous avons commencé à rendre compte de nos progrès en vue de récupérer 10 millions de récepteurs télé, de modems et de téléphones mobiles entre le 1^{er} janvier 2016 et la fin de 2020.

En 2019, nous avons récupéré 2 502 226 appareils¹. Nous avons maintenant récupéré 9 850 910 appareils depuis janvier 2016 et nous sommes en voie d'atteindre l'objectif prévu pour 2020.

1. Pour cet indicateur, PwC a produit une attestation d'assurance limitée. Veuillez vous reporter à l'Énoncé de certification de PwC

2. Les nombres de téléphones mobiles récupérés en 2016, 2017 et 2018 ont été retraités pour ajuster les données obtenues par les méthodes précédentes, qui ont été comptées en double. Les totaux cumulatifs annuels ont été ajustés en conséquence. Ce retraitement a diminué les données de 2 % pour les années 2016 à 2018.

Ordinateurs pour les écoles

Au cours des 21 dernières années, Bell s'est impliquée activement dans le programme Ordinateurs pour les écoles (OPE) dans l'ensemble du Canada. Le programme a évolué et s'appelle maintenant Ordinateurs pour les écoles et Plus (OPE+). Il fournit un plus grand éventail de matériel de TI à un nombre grandissant de bénéficiaires. Il distribue des ordinateurs et d'autres appareils électroniques remis à neuf à des écoles primaires et secondaires, ainsi qu'à des organismes sans but lucratif et à des Canadiens à faible revenu admissibles.

Une employée de Bell, au sein du groupe Responsabilité d'entreprise et environnement, est la directrice générale du programme Ordinateurs pour les écoles du Québec (OPEQ), qui gère le volet québécois du programme OPE+. Sous sa gouverne, l'organisme a obtenu la certification ISO 14001:2015 et a été désigné comme un organisme de réemploi par l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (ARPE-Québec). En 2019, tous les sites de l'organisme OPEQ ont été attestés au niveau Élite, le niveau le plus élevé du programme ICI on recycle + de RECYC-QUÉBEC.

Bell offre aussi de l'espace pour héberger un atelier ainsi que des bureaux pour l'équipe de gestion d'OPEQ.

En 2019, Bell et ses filiales ont donné 8 465 ordinateurs d'occasion, 1 127 moniteurs et 82 imprimantes pour qu'ils soient réutilisés ou recyclés dans le cadre du programme OPEQ. Depuis qu'elle a commencé à s'impliquer dans le programme OPE, en 1997, Bell a donné au total plus de 114 000 ordinateurs, 19 200 moniteurs et 4 830 imprimantes.



Récupération des appareils électroniques utilisés par les clients GRI 306-2

	2019	2018	2017	2016
Récepteurs télé	1 199 381	1 151 635	1 268 793	1 103 220
Modems	1 133 372	1 052 726	1 051 270	945 715
Téléphones mobiles ²	169 473	248 193	176 981	143 945
Total	2 502 226	2 452 554	2 497 044	2 192 880
TOTAL cumulatif annuel	9 644 704	7 142 478	4 689 924	4 689 924

Pour plus de détails, veuillez consulter la fiche d'information sur la [Gestion des déchets](#) sur notre site Web.

Dons de matériel d'occasion par Bell et ses filiales pour qu'il soit réutilisé ou recyclé GRI 306-2
(nombre d'appareils récupérés)

	ORDINATEURS	MONITEURS	IMPRIMANTES
2017	7 692	833	106
2018	8 802	1 022	152
2019	8 465	1 127	82
Total cumulatif (depuis 1997)	114 000	19 200	4 830

CE PROGRAMME ENCOURAGE :

- La réutilisation de matériel électronique
- L'inclusion sociale de jeunes adultes par leur intégration en milieu de travail
- L'apprentissage de compétences numériques auprès de diplômés en technologie
- Le recyclage écoresponsable de matériel obsolète
- La diversité, l'équité et l'inclusion, qui sont également au cœur des valeurs de l'organisme.

Familles branchées

Cette initiative, qui a été lancée en novembre 2018, a été conçue pour permettre aux familles canadiennes à faible revenu d'accéder à Internet. Elle est financée par des fournisseurs de services Internet participants, dont Bell, et gérée par Ordinateurs pour l'excellence Canada. Menée de concert avec le gouvernement du Canada, qui fournit des ordinateurs par l'entremise de son programme Ordinateurs pour les écoles, l'initiative permet d'offrir aux familles admissibles un accès Internet moyennant 10 \$ par mois. Au Québec, ce programme est géré par OPEQ. En 2019, OPEQ a donné 9 062 ordinateurs à des familles admissibles du Québec.

Pour en savoir plus sur le programme et sur les conditions d'admissibilité, veuillez cliquer [ici](#).

Pour en savoir plus sur l'histoire et les réalisations de l'organisme OPEQ, veuillez consulter la fiche d'information sur [OPEQ](#) sur notre site Web.

Ceci est un extrait du
[Rapport de responsabilité
d'entreprise 2019 de BCE](#)



Ceci est un extrait du
[Rapport de responsabilité
d'entreprise 2019 de BCE](#)

Autres programmes environnementaux

Outre les initiatives environnementales prioritaires décrites en détail dans cette section, Bell gère de nombreux autres programmes à l'aide de son système de gestion et de revue environnementale (SGRE) certifié ISO 14001.

Consultez la section [Responsabilité](#) de notre site Web pour en savoir davantage sur les [incidents environnementaux](#), les [évaluations environnementales de sites](#), les [immeubles durables](#), la [formation environnementale](#), les [événements éco-responsables](#), les [factures électroniques](#), la [protection de la biodiversité](#), les [halocarbures](#) et la [consommation d'eau](#).

Ces programmes sont intégrés aux unités d'affaires et aux filiales de Bell et sont administrés par des coordonnateurs en environnement locaux. Chaque coordonnateur en environnement présente les plans d'action et rend compte de leurs résultats au groupe Responsabilité d'entreprise et environnement tout au long de l'année. Ces programmes constituent la base de notre système de gestion environnementale d'entreprise. Grâce à nos efforts soutenus pour améliorer constamment notre système de gestion environnementale et les processus connexes, nous avons obtenu la certification ISO 14001 pendant onze années de suite.

Pour plus de détails sur notre système de gestion et de revue environnementale, veuillez cliquer [ici](#). Pour en savoir plus sur différents aspects de la gouvernance de la responsabilité d'entreprise chez Bell, veuillez consulter la section de ce rapport consacrée à la gestion de la responsabilité d'entreprise.

